

# La Voix Agen Agglo

septembre 2023 n°408

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires

Territoriaux de l'agglomération d'Agen

## CONTACTS

Permanences au siège de la CGT – Bourse du Travail - 9 Rue Frères Magen – 47000 AGEN

Tel : 05 64 25 01 01 / 06 70 21 41 80

(E-mail) [territoriaux.agen@udcgt47.fr](mailto:territoriaux.agen@udcgt47.fr) (Site Internet) [territoriauxagen.wifeo.com](http://territoriauxagen.wifeo.com)

## **Bonne rentrée professionnelle à toutes et tous**

Pour la rentrée, le syndicat CGT va organiser un forum place de la Mairie.

Il se tiendra le Jeudi 12 Octobre de 11h à 14h.

Ce sera l'occasion de se rencontrer et de répondre à vos diverses questions, pour cela vous avez la possibilité de poser 2h au titre des heures d'infos.



## **Alimentation, loyer, énergie... tout augmente, sauf les salaires.**

Toute la population s'appauvrit alors que les actionnaires continuent de s'enrichir. Grâce à notre travail, les entreprises continuent de faire des profits, de verser toujours plus de dividendes à leurs actionnaires (50 milliards au premier semestre 2023) et d'augmenter toujours plus leurs PDG.

Elles ont touché des milliards d'aides publiques et supprimé des dizaines de milliers d'emplois. Cherchez l'erreur !

Plutôt que des primes exceptionnelles distribuées au bon vouloir des directions, la CGT revendique de vraies augmentations de salaires, nécessaires aujourd'hui et pour améliorer nos vies quotidiennes et nos retraites !

**Avoir une bonne retraite, c'est d'abord avoir un bon salaire : tout le monde veut vivre de son travail, voir ses qualifications reconnues et sa rémunération évoluer au fil de sa carrière.**

## **Retraites : 2 ans de volés, tout à reprendre**

Retraites, travail, environnement, salaires, démocratie, égalité... la CGT, revient sur les enjeux revendicatifs après six mois de mobilisations contre la réforme des retraites.

**Malgré une mobilisation d'une durée et d'un niveau record, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que le match est terminé ? Non.**

Nous entrons dans la deuxième mi-temps, et nous aurions gagné la première si Emmanuel Macron n'avait pas changé les règles du jeu en cours de route en utilisant tous les artifices antidémocratiques de la Ve République.

Ce passage en force au mépris de l'opposition de la majorité des député·es et de la quasi-totalité de la population aurait été impossible dans les autres pays démocratiques.

**Nous entrons maintenant dans le temps long**

La réforme des retraites sera la casserole d'Emmanuel Macron jusqu'à la fin de son quinquennat. Nous allons utiliser tous les leviers à notre disposition pour reprendre ce qui nous a été volé.

Nous allons exiger des négociations partout pour gagner des départs anticipés pour pénibilité et la prise en compte des années d'études.

**Dans la négociation prévue à l'automne, la CGT se battra pour améliorer le niveau des pensions complémentaires Agirc-Arrco, qui représentent 20 % à 50 % de la pension des salarié·es du privé.**

Grâce à notre mobilisation, le Gouvernement n'a plus ni majorité sociale ni majorité politique. Et il ne pourra pas museler le Parlement pendant quatre ans. De nouvelles propositions d'abrogation ou de référendum seront déposées. Ce qu'un Gouvernement a fait, un Gouvernement peut le défaire. Ce qu'un Président a fait, un Président peut le défaire. Maintenant ou dans quatre ans.

**Nous avons semé de précieuses graines pour l'avenir, à nous de les faire germer**

Ensemble nous avons relevé la tête face à l'autoritarisme gouvernemental et patronal. Le rapport de force nous a permis de gagner des augmentations de salaires dans des centaines d'entreprises.

**Nous allons désormais tout faire pour généraliser ces luttes et ces avancées.**

Alors que trop souvent les négociations ont lieu sous la dictée des employeurs, l'unité syndicale permet de renverser la table et d'imposer qu'elles se tiennent sur la base des exigences des salarié·es. C'est la raison pour laquelle la CGT œuvre pour pérenniser l'unité acquise durant la mobilisation.

**Depuis le début du mouvement, plus de 100 000 personnes ont fait le choix de se syndiquer.**

La dynamique est lancée, mais quatre salarié·es du privé sur dix n'ont pas de syndicat dans leur entreprise alors que c'est le meilleur moyen de changer la donne dans la durée, de reprendre la main sur notre travail et d'agir concrètement, ensemble. Voilà ce qu'il nous reste à faire. Jamais l'exigence d'alternatives sociales et environnementales n'a été aussi forte.

**Ils sont une poignée, nous sommes des millions.**

## **Retour CST du 08/09/2023 :**

Ordre du jour de la réunion :

- Le choix du mode de gestion de la construction de la future cuisine collective de l'agglomération :

La mise à jour de l'actuelle cuisine centrale est nécessaire pour répondre aux besoins et aux évolutions réglementaires.

Il est proposé différents types de mode de gestion : Régie, marché publique, délégation de service public (DSP).

L'administration propose la DSP.

Avis du syndicat : contre, nous préférons toujours la régie comme mode de gestion, comme choix politique.

- Organigramme du service Santé :

Révision du service avec le retour de la mission handicap au service qui était auparavant au service cohésion.

Avis du syndicat : abstention (pas eu le temps de sonder les agents concernés)

- Tableau des emplois :

Présentation des effectifs par catégorie et type d'emplois.

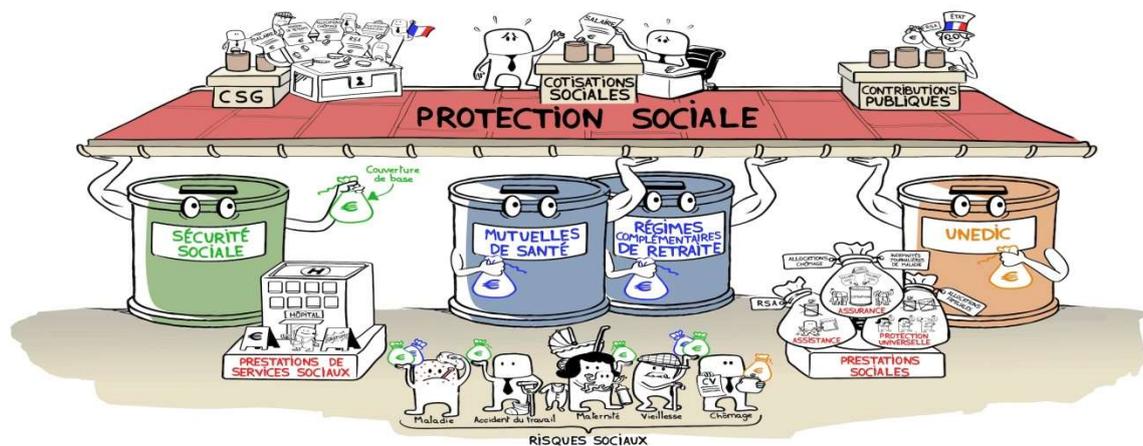
Avis du syndicat : contre (nombre de contractuels en augmentation ; le syndicat est pour la titularisation des agents).

## **Protection sociale complémentaire | La Fédération CGT des Services publics signe l'accord (CP et intervention CGT à la Conférence de presse)**

A peine un an après la signature de l'accord de méthode, organisations syndicales et employeurs territoriaux signent un accord historique sur la protection sociale complémentaire pour les 2 millions d'agent·es territoriaux·ales. En signant cet accord, la Fédération CGT des Services publics réitère en 1er lieu son attachement aux systèmes obligatoires de sécurité et de protection sociale. C'est dans ce sens que nous sommes pleinement engagés pour la défense, la reconquête et le développement de ces derniers. Il s'agit d'assurer à toutes et à tous, tout au long de la vie, un droit effectif à une sécurité et une protection sociales intégrales, solidaires, généralisées, protecteur des aléas et des risques de la vie. La signature de cet accord, même s'il revêt un caractère historique, n'est pour nous qu'une 1<sup>ère</sup> phase et ne constitue en rien une victoire, tant il reste à faire pour améliorer la santé des personnels, que ce soit dans les domaines de la prévention comme sur les reclassements des agent·es victimes d'une usure professionnelle.

Avec une augmentation de la prise en charge employeur de 30% du risque prévoyance et la couverture d'un salaire net perçu de 90%, l'accord permet d'améliorer sensiblement la mise en œuvre de la prévoyance. Cet accord comporte également plusieurs autres avancées, notamment des avancées importantes pour notre action sur le plan local. Le fait que nos syndicats soient partis intégrantes des futurs comités de pilotage locaux va permettre d'avoir une réelle influence sur la rédaction des cahiers des charges, sur les types d'offre à mettre en place, sur la sélection des opérateurs et surtout sur les prises en charge financière des collectivités locales, le but étant d'aller le plus près possible d'une prise en charge à 100% en ce qui nous concerne. Reste à poursuivre les efforts sur la santé pour gagner à minima d'ici 2025 un panier de soins à hauteur de 60 euros et une prise en charge financière « employeur » de 30 euros, conditions minimums si l'on veut réussir à couvrir un maximum d'agent·es territoriaux·ales. On attend maintenant que le

gouvernement entérine cet accord par la mise en œuvre de textes réglementaires afin que celui-ci puisse s'appliquer, légalement, partout sur le territoire national.



### Divers :

Augmentation de la prise en charge de l'abonnement aux transports en communs (bus, train...).

La collectivité augmente sa participation de 50 à 75 % de l'abonnement mensuel ou annuel.

Par ailleurs, on attend toujours que la collectivité mette en place la prime vélo pour les agents utilisant leur vélo pour les déplacements domicile travail.

### Zèle du mois

Dans la série négligence et inconséquence, la mairie se gargarise de l'exposition déployée sur le boulevard pour la coupe du monde de Rugby.

A y regarder de plus près, ils ont réussi l'exploit de se tromper sur la photo de notre collègue Jean Jacques CRENCA en mettant son coéquipier RAPHAEL IBANEZ à sa place.

### A venir

Manifestation Samedi 23 septembre à 11h place Jasmin pour les libertés publiques et Syndicales.

